HENRI IV
ET
LOUIS XIV
Au petit coucher de LOUIS XVI, à Saint-Cloud.

QUATRIEME DIALOGUE.

LOUIS XIV.

MON fils, dans mon dernier entretien, je n'ai pu te perſuader. Un de mes ayeux & des tiens, qui vaut mieux que moi, quoiqu'en aient dit mes flatteurs, & mieux que toi auſſi, quoique de plats flagorneurs oſent te comparer à lui, tandis que tu en approches autant qu'une ſouris d'un éléphant, Henri IV, enfin, a bien voulu à ma priere abandonner le ſéjour des ombres pour venir un inſtant converſer avec toi & achever la conviction que je n'ai fait qu'ébaucher. Cauſons de bonne amitié, mon enfant : le plaiſir de babiller eſt le ſeul à peu près que tes maîtres te laiſſent. Profite de la permiſſion. La Fayette n'eſt peut-être pas-là pour écouter aux portes.

HENRI IV.

J'apprends ſur ton compte de belles nouvelles,

Je ne veux point te faire de reproches. La cruelle extrêmité où je te trouve réduit, mérite ma compaſſion plutôt que mon courroux. Mais ce que je ne puis ſouffrir, c'eſt que tu aies la ſottiſe de paroître inſenſible à tes revers, & l'air de trouver miraculeux le nouvel arrangement de choſes de tes 1200 uſurpateurs, qui t'ont réduit à ne plus figurer que comme un roi de théâtre..... & tu es iſſu du ſang des Bourbons!... Ventre-ſaint-gris! il n'y a jamais eu de lâches dans notre maiſon: toi ſeul, & ton inſipide frere, qui végete au Luxembourg, formez une exception.... Dans d'Artois ſeul je reconnois mon ſang.

LOUIS XVI.

Que vouliez-vous que j'euſſe fait? Toute la nation s'eſt liguée contre moi. Ceux qui ſe diſoient mes amis m'ont lâchement abandonné. Je n'aurois jamais pu seul réſiſter au torrent. La prudence m'a conſeillé de ſouffrir ce que je ne pouvois empêcher.

HENRI IV.

Pitoyable raiſon! excuſe d'un ſot! ta prudence n'a été qu'une inertie, qu'un défaut de facultés, & le réſultat de la pareſſe dans laquelle tu as toujours été engourdi comme un loir dans ſon trou. Tes amis t'ont abandonné, dis-tu? Dis que c'eſt toi qui les a contraint à prendre ce parti, néceſſité par ta foibleſſe. Que de ſottiſes ne t'a point fait commettre cette nonchalance honteuſe unie au défaut d'esprit

& des premieres lumieres du ſens commun? Je laiſſe-là tes platitudes antérieures. Je veux ſeulement te rappeller celles dont tu t'es rendu coupable depuis l'époque de ce que j'entends appeller par quelques fanatiques la glorieuſe révolution de l'empire Français, & que je nomme moi la deſtruction de la monarchie & la ruine du bonheur du peuple (1).

1°. Ton arrivée ſi bête à l'hôtel-de-ville, le 17 juillet, jour qui a bien témoigné combien peu tu avois d'énergie dans le caractere. C'eſt le lendemain de la priſe de la Baſtille; c'eſt-à-dire le lendemain du jour où l'on avoit ouvertement ſecoué le joug de ton autorité, où l'on avoit porté des mains ſacrileges ſur ceux qui en étoient dépoſitaires (2).

---

(1) *Oui: la ruine du bonheur du peuple.* Ceci n'eſt point un paradoxe. Ce qu'on appelle le peuple ſouffre réellement de notre ſotte révolution. La claſſe au-deſſus de la médiocre y gagne peut-être quelques avantages qui ſatisfont ſon amour-propre aux dépens de ſa bourſe; mais il n'en eſt pas moins conſtant que le gouvernement d'un ſeul eſt préférable à celui de 1200 individus, qui trouvent très-plaiſant de tout brouiller, tout déſunir, & leur bien particulier dans le malheur général. Il n'y a que les coquins & les ſots qui puiſſent ſe réjouir de la révolution. --- *Note de l'éditeur.*

(2) La deſtruction de la baſtille, ſi célébrée *par le peuple*, ne lui fait ni bien ni mal. Ce n'étoit point *l peuple* qu'on embaſtilloit. Il avoit ſeulement le plaiſir d'y voir quelquefois des ſang-ſues qui l'avoient dévoré, des perſonnages qui l'avoient éclabouſſé, & par-ci par-là de petits auteurs qui s'y faiſoient mettre pour avoir l'air d'être des perſonnages. C'eſt une jouiſſance de moins pour l'amour-propre de la canaille. Deux ou trois in-

2°. Ta désertion de Verſailles, où tu te plaiſois par goût, par habitude, & que tu as abandonné comme un ſot, à la premiere ſommation du général bleu.

LOUIS XVI.

C'eſt où je vous attendois. Quel autre moyen avois-je d'échapper à la fureur d'une multitude forcenée, que de ſuivre ſon impulſion, & de céder à la néceſſité? qu'auriez-vous ſu faire à ma place?

HENRI IV.

Mourir, ou vivre en roi. Ventre-ſaint-gris, voilà ce qu'auroit ſu faire Henri IV. Mais un lâche tel que toi, voit immoler ſes ſerviteurs fideles, porter un poignard ſacrilége dans le ſein de ſon épouſe; & loin de ſe venger, il applaudit à ceux qui l'outragent, & careſſe un la Fayette qui le met dans les fers.

Mais pourſuivons. 3°. Et ton ſéjour dans ce Louvre que je me plaisois, il eſt vrai, d'habiter; mais que j'aurois certainement fui ſi des rebelles étoient venu me mettre le couteau ſous la gorge, pour me forcer d'y fixer ma demeure. Jour déſaſtreux où le ſouverain des Français, traîné captif par des ſujets rebelles,

---

nocens ont ſubi peut-être le châtiment des coupables. Mais l'inquiſition de nos comités des recherches, le deſpotiſme de nos diſtricts, & le Donquichotisme de nos bleus fiers-à-bras n'expoſent-ils pas tous les jours le citoyen?

a l'air d'un criminel qui fait amende honorable, & s'enfonce dans le cachot que lui indiquent ses juges ! C'est ce que t'a fort bien fait sentir ce maire crapuleux choisi par la canaille dans le parallele qu'il a eu l'indécence d'établir entre nous deux. « *Henri IV*, t'a t-il dit, *a conquis son peuple ; votre peuple a reconquis son roi.* »Tu as été assez benêt pour prendre comme un compliment ce qui n'étoit qu'une satyre sanglante. Ventre-saint-gris, si jeusse été à ta place, un soufflet bien appliqué m'auroit fait lestement justice de l'impertinent orateur.

4°. Et ta plate flagornerie du 4 février 1790, quand tu vins comme un écolier remercier ceux qui te donnoient les étrivieres, & leur promettre que tu leur fournirois par la suite des verges pour te fouetter encore.

5°. Et ce vetò si risible que tu t'es réservé, & dont tu n'as pas eu une seule fois la hardiesse de faire usage ; quoique souvent tes douze cens législateurs à trois écus par jour, ayent eu l'infamie de rendre des arrêts non-seulement attentatoires à une autorité que tu avois abdiquée, mais qui te dépouilloient de tes prérogatives, de tes possessions même, & t'ont réduit à vivre au sein de la plus lésineuse économie, comme tes évêques dont ils sont en train de partager les dépouilles.

LOUIS XIV.

Mon fils, j'ai à me plaindre pour mon compte de la poltronerie & de l'indifférence avec laquelle tu as laissé indignement outrager les monumens qui consacroient ma gloire &

mes exploits. Je ne m'abaisserai point à me plaindre de ce que mon nom est en bute aux propos, aux sarcasmes des usurpateurs de ta couronne, des Lameth, des d'Aiguillon, des la Fayette, & d'autres personnages non-moins impudens, tous issus de quelqu'une de ces familles jadis obscures, dont les peres ont été les balais de mes anti-chambres, & ne se sont illustrés que parce que j'ai daigné jetter sur eux un coup-d'œil qui les a tirés du néant; leurs traits ne peuvent m'atteindre. C'est le serpent qui veut ébranler une colonne. C'est à toi seul, mon fils, que je me plains dans toute l'amertume de mon cœur. Comment, sans être glacé d'effroi, as-tu pu voir porter un ciseau destructeur sur mes effigies ? comment as-tu pu consacrer par ta sanction, un décret sacrilége qui fait rejaillir sur toi le mépris dont on s'est efforcé de me couvrir. *Tu quoque, mi Brute.* Un roi, vraiment roi, se seroit opposé de tout son pouvoir à cet acte de la plus horrible licence. Il auroit couvert de son corps la statue de son aïeul qui ne seroit tombée qu'en écrasant sous son poids un petit-fils jaloux de conserver pure & sans tache la gloire de ses ancêtres.

HENRI IV.

N'as-tu pas eu aussi la pusillanimité de consacrer par ton approbation l'infâme arrêt de proscription qu'ont osé lancer le même jour les douze cents décréteurs contre la noblesse Française! cette noblesse si fiere, si généreuse, qui m'a aidé à conquérir mon royaume, &

ſans laquelle tu n'aurois jamais été qu'un chétif châtelain de village. Voilà donc la maniere dont tu as reconnu ſes ſervices.

Gentilhomme Français, c'étoit-là mon plus beau titre; & tu n'en as plus de gentilshommes! Dis auſſi que tu n'auras plus dans ton malheureux royaume ni honneur ni ſentimens exaltés. Où trouveras-tu des braves dont l'audace intrépide aille affronter la mort dans les combats? Ne te fais point d'illuſion: la deſtruction de la nobleſſe a été celle de l'héroïſme. Ton peuple s'abuſe étrangement, s'il croit en retirer quelqu'avantage. Cette opération eſt abſolument indifférente aux dix-neuf vingtiémes de tes ſujets. Le reſte eſt compoſé de financiers inſolens; de parvenus enrichis par des voies pendables; de robins ſubalternes, plus arrogans encore qu'ils ne ſont bêtes; cette claſſe vile voyoit avec peine le mépris juſtement mérité que lui prodiguoit la claſſe des gentilshommes: elle a cherché à ſe venger; elle y a réuſſi, parce que leur cauſe eſt celle des trois-quarts des ſoi-diſant repréſentans de la nation, iſſus des claſſes les plus obſcures de la ſociété; êtres pétris de ſang & de boue, parvenus à force d'intrigues & de baſſeſſes à ce rang précaire, ſur lequel ils voudroient attirer une illuſtration quelconque. Ventre-ſaint-gris, c'étoit ſur cet indigne décret qu'il falloit prononcer ton *veto*. Tu t'es contenté de faire aboyer ton chien génevois, après que le mal a été fait; mais ſes hurlemens ont ſervi comme ſerviront les aſſignats.

Et les princes de ton ſang!... comme tu

les a laiſſé avilir!...... on va juſqu'à leur refuſer ce reſpect inné dans tous les cœurs français pour la race de leurs maîtres; ces titres conſacrés par une ſérie de je ne ſais combien de ſiecles. Auſſi c'eſt la Fayette qui a propoſé & fait paſſer cette motion-là, bien digne de lui, en vérité, & qui montre bien dans tout ſon jour ſon ambition déméſurée; il ne veut plus d'intermédiaire entre le trône & lui, s'affranchir du reſpect qu'il doit aux princes de mon ſang; marcher leur égal, leur ſupérieur même; voilà ſon but. Si tu n'y prends garde, il ira juſqu'à te tutoyer toi-même, & tu ſeras encore aſſez lâche pour le ſouffrir.

« Le bon Louis XVI fondoit en larmes à » ces ſanglans reproches, & ſe préparoit à » répondre, lorſqu'un bruit ſe fit entendre à » la porte de l'appartement; c'étoit MM. la » Fayette & Bailly, qui venoient, ſoi-diſant, » faire leur cour; mais dans le fait, eſpioner » ce qui ſe paſſoit dans le cabinet. Le priſon- » nier de Saint-Cloud eut peur, craignant » qu'on ne ſurprît ſes deux grands-peres; qu'on » ne lui fit un crime de la converſation qu'il » venoit d'avoir avec eux; & que par pro- » viſion, on ne les traduisît au comité des re- » cherches comme des conſpirateurs & des » anti-révolutionnaires. Il les ſupplia donc de » vouloir bien diſparoître; ce qu'ils firent, » après lui avoir promis de lui rendre une » nouvelle viſite au premier jour. »

Quand je ſaurai le réſultat de cette ſeconde converſation, je m'empreſſerai d'en faire part au public.